

QUEBEC, le 29 Août 1807.

Le second Bataillon de la Milice Canadienne de Quebec fut assemblé, Vendredi dernier, à 4 heures de l'après midi, sur la place entre la porte St Louis & la porte St Jean, en conséquence des ordres mentionnés en le 1er. Bulletin; les Miliciens se trouvèrent avant l'heure sur la place, on y vit même de jeunes Canadiens au-dessous de l'âge venir s'enrôler, & demander comme grace qu'on les commandât.

A 6 heures le Colonel Taschereau suivi de l'Etat-Major parut sur la place.

Le Colonel harangua les Miliciens, il remonta à leurs Ancêtres & s'étendit sur leur bravoure; il leur rappella la loyauté des Canadiens, leur courage en 1775, et la deroute de leurs ennemis; il leur rappella les bienfaits de la Mère-Patrie, & entr'autres la Constitution; il remarqua le pouvoir qu'elle nous donnoit, celui d'indemniser tout sujet des pertes qu'il souffriroit par la guerre; il leur dit que la guerre n'étoit pas encore déclarée avec nos Voisins, mais que leurs dispositions hostiles exigeoient que nous fussions sur nos gardes. Que son Honneur le Président jugeoit nécessaire, en cas d'attaque, de repousser l'ennemi sur les frontières, & que son Honneur avoit ordonné le commandement d'un cinquième des Milices, pour y marcher au premier ordre; il ajouta que les Miliciens seroient commandés par des Officiers de Milice.

On ne sauroit passer sous silence la gaieté que tous les Miliciens manifestèrent à l'annonce du commandement, chaque Compagnie sembloit faire à l'envi l'une de l'autre.—On voyoit dans les unes les Miliciens sortir des rangs avant le commandement, dans les autres les Garçons & les Gens mariés se disputer l'honneur d'être commandé; on entendoit, d'un autre côté, les Miliciens des Compagnies armées, prier leurs Capitaines de ne les pas priver du bonheur d'être mis au nombre des Elus—Les Officiers & les Miliciens du 2d. Bataillon faisoient tout, non-seulement pour imiter, mais pour surpasser même (s'il eût été possible) l'EXEMPLE DU 1er. BATAILLON.

Pendant le commandement, la Bande du 49e. Régiment qui avoit été envoyée là exprès, joua *God save the King, Rule Britannia.*—Chaque Milicien commandé couroit à son poste, en criant des *Vive le Roi!* des *Hurrah des Elus!* Ce spectacle

ne causa pas peu de plaisir aux Officiers & aux Soldats de la Garnison, & la joie qui brilloit dans les yeux de tous les Canadiens & des CANADIENNES,* ajoutoit encore à sa beauté.

Après le commandement fait, le Colonel fit une harangue aux Miliciens commandés; il les félicita sur l'honneur qu'ils venoient d'avoir d'être les premiers commandés pour servir leur Pays; il dit qu'il ne desiroit rien tant que de partager avec eux cet honneur, ne fût-ce que comme simple Milicien. Il dit que quelques personnes avoient douté de la loyauté des Canadiens, mais que son Honneur le Président en avoit été témoin trop long-tems, qu'il les connoissoit trop bien pour craindre de les appeller au Service.

Le Colonel & le Lieutenant Colonel à la tête des Miliciens commandés se rendirent, au son du tambour, sur la place du Château. Lorsqu'ils y furent arrivés, le Lieut. Colonel Panet, avec la permission du Colonel, leur fit une harangue; il leur dit qu'il seroit déplacé de vouloir entreprendre de les encourager, que leur gaieté annonçoit assez qu'ils n'avoient pas besoin d'encouragement, il remarqua la différence de la situation actuelle du Pays de celle de 1775, différence qu'il fondoit sur ce qu'il n'y avoit alors ni Milice organisée ni Constitution libre; il s'étendit ensuite sur le pouvoir que la Constitution nous donnoit d'indemniser tout sujet des pertes que la guerre lui causeroit, et dit qu'il appuieroit de toute son influence toute mesure qui tendroit à ce but. Il dit encore que des gens mal disposés &c. avoient mis en question la loyauté des Canadiens, mais que les anciens sujets bien disposés en avoient une haute idée: il finit en disant qu'il considéreroit comme une faveur de marcher avec ces braves gens commandés.

Le Colonel fit ensuite une autre harangue; il dit que l'interieur du Pays n'auroit rien à craindre, qu'il jouiroit des avantages de la paix, même pendant la guerre; qu'il falloit rencontrer l'Ennemi sur les frontières, & qu'avant que l'Ennemi pût pénétrer dans l'interieur du Pays, il élèveroit avec les Miliciens un Rampart de leurs corps. Il congédia alors les Miliciens, & tout se termina par des *Hurrah!* des *Vive le Roi!*

* Il y en avoit une quantité considérable.